

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE DES SENTIERS DE MOTONEIGE DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Mont-Laurier, jeudi 16 décembre 2010 – Les producteurs agricoles des Hautes-Laurentides ont récemment annoncé qu'ils maintiennent leur décision de retirer le privilège d'accès à leurs terres pour la pratique de la motoneige et du quad. Bien que le Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle soit sensible aux demandes répétées des producteurs agricoles auprès du gouvernement du Québec afin de revoir les modalités d'aides découlant du programme d'assurance et de stabilisation du revenu agricole (ASRA), celui-ci a pris l'initiative de réunir les différents intervenants de l'industrie des véhicules hors route (VHR) dans le but de trouver des alternatives permettant d'assurer l'ouverture du réseau de sentiers de motoneige dans la MRC d'Antoine-Labelle pour la prochaine saison. Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle souhaite ainsi rassurer les touristes que la motoneige sera praticable dans les Hautes-Laurentides, en particulier sur les terres publiques, où l'on retrouve la plus grande proportion de sentiers. En collaboration avec VHR Antoine-Labelle, les autorités régionales de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et les clubs de motoneige des Hautes-Laurentides, le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle a tracé le portrait actuel du réseau, recensé les alternatives prévues par les clubs et pris connaissance des moyens qui seront utilisés sur le terrain pour signaler les contournements. *« Notre objectif est de recueillir l'information la plus à jour et la plus juste possible pour publiciser sur nos marchés habituels, le fait que notre région est bel et bien ouverte et que nous sommes en mesure d'offrir une expérience positive à tous les motoneigistes d'ici et d'ailleurs avec des sentiers balisés et sécuritaires »* indique monsieur Stéphane Lapointe, directeur général du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle. *« Alors que l'industrie forestière traverse une des pires crises de son histoire et que le secteur agricole est au prise avec des difficultés sans précédent, nous ne sommes pas en mesure de nous payer le luxe de compromettre la prochaine saison de motoneige, ce qui aurait des impacts néfastes et catastrophiques pour l'industrie touristique de notre MRC »* a ajouté pour sa part le président du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, monsieur Michel Adrien. Rappelons que, selon les données d'une étude de Tourisme Québec, l'industrie de la motoneige génère des retombées économiques de l'ordre de 15 millions de dollars par année pour le secteur touristique des Hautes-Laurentides. Dans cette perspective, le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle interpelle le gouvernement du Québec afin qu'une solution viable soit proposée aux producteurs agricoles le plus rapidement possible et exhorte les deux parties à s'entendre en trouvant des solutions durables à cette problématique récurrente.

NOTE : Les conditions et les informations sur les sentiers seront annoncées prochainement sur le site www.coureurdesbois.ca

- 30 -

SOURCE : CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
Téléphone : 819 623-1545 poste 409